

RCS : MULHOUSE

Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00398

Numéro SIREN : 801 941 261

Nom ou dénomination : A NET RENOVATION

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2022 sous le numéro de dépôt 11636

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01042021** et clos le **31032022** Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service
ou doit être
déposée cette
déclaration
SIE MULHOUSE
12 RUE COEHORN
68200 MULHOUSE CEDEX

Adresse du déclarant (quand celle-ci est
différente de l'adresse du destinataire) et/ou
adresse du siège social si elle est différente du
principal établissement :

14 B 398
TRIBUNAL JUDICIAIRE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

Date d'enregistrement au Greffe

N° DU DEPOT

18 NOV. 2022
8218/11636

A IDENTIFICATION

Identification du
destinataire**SASU A NET RENOVATION**
29 RUE DE SOULTZ**68700 UFFHOLTZ****80194126100035**

LE G

Insp. IFU

N° dossier

N° Siret

B ACTIVITÉ

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas
de changement :Activités exercées (souligner l'activité principale) :
TRAVAUX REVETEMENT SOL / MURSi vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %	11 406	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)		
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%							
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%						
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%		Autres plus-values imposables au taux de 19%		Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%		Plus-values exonérées art.238 quinquies	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2							
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A	☐	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies	☐
Entreprises nouvelles art.44 septies	☐	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies	☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15%			
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐						

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été
comptabilisés par l'entreprise (66.66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises
à la contribution 2.50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom,
adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une
comptabilité informatisée ?

Si oui, indication du logiciel utilisé

ECF ☐ Nom et adresse du prestataireOGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable :

AUDITCOM

20 rue Paul Schutzenberger
68200 MULHOUSE

0389320399

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :

N° d'agrément

A MULHOUSE

le

30/01/22

Signature et qualité du déclarant

M YESILKAYA

Président

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SASU A NET RENOVATION

31032022

J | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2021, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

80 543

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a <i>ter</i> et a <i>quater</i>)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DON

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents
et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise		SASU A NET RENOVATION		29 RUE DE SOULTZ		Néant	
Adresse de l'entreprise				68700 UFFHOLTZ			
SIRET		8 0 1 9 4 1 2 6 1 0 0 0 3 5					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31032022		31032021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	22 481	030	19 570	2 911	9 391
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	22 481	048	19 570	2 911	9 391
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	42 364	052	42 364	14 870
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	20 937	070	20 937	23 501	
		072	15 228	074	15 228	13 091	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	10 519	086	10 519	25 795	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	89 049	098	89 049	77 256	
	Total général (I + II)	110	111 530	112	19 570	91 960	86 647
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126	100	100			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131					
	Report à nouveau	134	28 631	21 824			
	Résultat de l'exercice	136	3 938	6 808			
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	33 670	29 731			
Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	15 000	15 000			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	10 343	5 750			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	272	36 166			
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176	58 290	56 916			
Total général (I + II + III)		180	91 960	86 647			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU A NET RENOVATION		Néant *						
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31032022	Exercice N-1 clos le 31032021					
				1	2					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210						
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214						
			217	218	277 770	247 595				
				222	25 085	(18 290)				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)									
	Production immobilisée *			224						
	Subventions d'exploitation reçues			226	8 802					
	Autres produits			230	614	86				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	303 469	238 193				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234						
	Variation de stock (marchandises) *			236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	90 594	57 318				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	(2 409)	1 892				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	61 038	46 938				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	567	244	2 509	2 635				
	Rémunérations du personnel *			250	95 697	81 997				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	44 143	36 153				
	Dotations aux amortissements *			254	3 075	3 466				
	Dotations aux provisions			256						
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262						
		260								
	Total des charges d'exploitation (II)				264	294 647	230 399			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	8 822	7 794			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280						
	Produits exceptionnels (IV)			290	167					
	Charges financières (V)			294	90					
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		(VI)	300	3 849	972			
		348								
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	1 111	15				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	3 938	6 808				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	3 938	314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	4 673					
	Provisions non déductibles*			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 951					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	1 444			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249			251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997					
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
ZFA NG (44 quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993		
Zone franche urbaine (44 octies A)		987		Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127					
dont divers*		Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	11 406	Déficit col. 2	354		
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : *				360					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	11 406	Déficit col. 2	372		

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SASU A NET RENOVATION**

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	18 150	442		444		446	18 150				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	11 900	462		464	10 000	466	1 900				
	Autres immobilisations corporelles	470	2 432	472		474		476	2 432				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	32 481	492		494	10 000	496	22 481				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	15 126	532	1 262	534		536	16 389		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	6 519	552	2 894	554	8 118	556	1 295		
	Autres immobilisations corporelles	560	1 445	562	441	564		566	1 887		
TOTAL		570	23 090	572	4 597	574	8 118	576	19 570		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
					Court terme *	Long terme								
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧						
	1	10 000	8 118	1 882	167	(1 716)								
	2													
	3													
	4													
	5													
	6													
	7													
8														
9														
10														
TOTAL		578	10 000	580	8 118	582	1 882	584	167	586	(1 716)	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579				Régularisations	590		583		594		595	
TOTAL							596	(1 716)	585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SASU A NET RENOVATION**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres Immob. incorp.	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	10 380
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	24 857
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SASU A NET RENOVATION		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01042021		et clos le : 31032022	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376	5	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	277 770	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	600	
TOTAL 1	106	278 370	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	14	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111	27 494	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	27 508	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	101 485	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	32 616	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	134 101	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	171 777
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	171 777
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	278 370	
Effectifs au sens de la CVAE	023	4	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	01/04/2021	160 31/03/2022
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1
1

 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 2

N° SIRET 8 0 1 9 4 1 2 6 1 0 0 0 3 5

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A NET RENOVATION

ADRESSE (voie) 29 RUE DE SOULTZ

CODE POSTAL 68700

VILLE

UFFHOLTZ

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique YESILKAYA Prénom(s) Necmettin
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 11021977 N° département 99 Commune Yildizeli Pays TURQUIE
Adresse : N° 29 Voie rue de Soultz
Code postal 68700 Commune UFFHOLTZ Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1/0 (1) Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 2

N° SIRET 8 0 1 9 4 1 2 6 1 0 0 0 3 5

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A NET RENOVATION

ADRESSE (voie) 29 RUE DE SOULTZ

CODE POSTAL 68700 VILLE UFFHOLTZ

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Etats financiers au 31/03/2022**Bilan**

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/03/2022			31/03/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF IMMOBILISE	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	18 150	16 389	1 761	3 023
	Autres immobilisations corporelles	4 332	3 182	1 150	6 368
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
ACTIF IMMOBILISE	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	22 481	19 570	2 911	9 391
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	3 069		3 069	660
	En-cours de production de biens	39 295		39 295	14 210
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	20 937		20 937	23 501
	Autres créances	15 228		15 228	13 091
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	10 519		10 519	25 795
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	89 049		89 049	77 256
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	111 530	19 570	91 960	86 647

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2022

31/03/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 000	1 000
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	28 631	21 824
	Résultat de l'exercice	3 938	6 808
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	33 670	29 731
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 000	15 000
	Emprunts et dettes financières divers (3)	272	296
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 343	5 750
	Dettes fiscales et sociales	32 675	30 619
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 250
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	58 290	56 916
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	91 960	86 647
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	3 938,45	6 807,59
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	58 290	56 916
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Etats financiers au 31/03/2022

Compte de Résultat

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2022

31/03/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	277 770		277 770	247 595
	Montant net du chiffre d'affaires	277 770		277 770	247 595
	Production stockée			25 085	(18 290)
	Production immobilisée				8 802
	Subventions d'exploitation				86
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			600	
	Autres produits			14	
	Total des produits d'exploitation (1)			303 469	238 193
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			90 594	57 318
	Variation de stock			(2 409)	1 892
	Autres achats et charges externes			61 038	46 938
	Impôts, taxes et versements assimilés			2 509	2 635
	Salaires et traitements			95 697	81 997
	Charges sociales du personnel			44 143	36 153
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			3 075	3 466
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			294 647	230 399
RESULTAT D'EXPLOITATION				8 822	7 794

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/03/2022

31/03/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		8 822	7 794
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	90	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		90	
RESULTAT FINANCIER		(90)	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		8 731	7 794
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	167	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		167	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	444	
	Sur opérations en capital	1 882	972
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 522	
	Total des charges exceptionnelles	3 849	972
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(3 682)	(972)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 111	15
TOTAL DES PRODUITS		303 636	238 193
TOTAL DES CHARGES		299 698	231 386
RESULTAT DE L'EXERCICE		3 938	6 808

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Etats financiers au 31/03/2022**ANNEXE**

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **91 960 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **303 636 euros** et un total **charges** de **299 698 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **3 938 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2021** et finit le **31/03/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	18 150					18 150
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	11 900				10 000	1 900
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 432					2 432
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 481				10 000	22 481
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		32 481				10 000	22 481

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	15 126	1 262		16 389
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	6 519	2 894	8 118	1 295
Matériel de bureau, mobilier	1 445	441		1 887
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 090	4 597	8 118	19 570
TOTAL	23 090	4 597	8 118	19 570

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/03/2022

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	20 937	20 937	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	503	503	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	248	248	
	Taxes sur la valeur ajoutée	14 477	14 477	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	36 165	36 165	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/03/2022

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	15 000	15 000		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 343	10 343		
	Personnel et comptes rattachés	15 266	15 266		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 969	16 969		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	200	200		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	240	240		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	272	272		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	58 290	58 290		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	272			

Capital social

Etat exprimé en euros

31/03/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES

Du capital social début exercice

100,00

10,0000

1 000,00

Emises pendant l'exercice

Remboursées pendant l'exercice

Du capital social fin d'exercice

100,00

10,0000

1 000,00

Effectif moyen

		31/03/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers		4	
	TOTAL		5	

A NET RENOVATION

Société par actions simplifiée à associé unique

au capital de 1 000 Euros

Siège social : 29 rue de Soultz - 68700 UFFHOLTZ

Siret : 801 941 261 00035 - RCS Mulhouse

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le trente juin à Uffholtz,

Monsieur YESILKAYA Necmettin

Propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la SASU A NET RENOVATION, associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seul président de la société, Monsieur YESILKAYA Necmettin, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2022 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- ❖ l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022,
- ❖ l'affectation des résultats de cet exercice,
- ❖ a délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 3 938 euros, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 938 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 938 euros
Report à nouveau	3 938 euros

Conformément aux dispositions de l'article 158, 3-2° à 4° du Code Général des Impôts, l'associé est informé que les distributions bénéficient d'une réfaction de 40 % en termes d'imposition personnelle sur le revenu.

Selon l'article L.136-7-1-1° du code de la Sécurité Sociale, un dividende net sera mis en paiement après déduction des prélèvements sociaux au taux de 17.50%.



TROISIEME DECISION

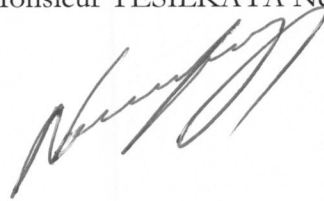
L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

Le Président,
Monsieur YESILKAYA Necmettin



A NET RENOVATION

Société par actions simplifiée à associé unique

au capital de 1 000 Euros

Siège social : 29 rue de Soultz - 68700 UFFHOLTZ

Siret : 801 941 261 00035 - RCS Mulhouse

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

Monsieur YESILKAYA Necmettin, associé unique et président de la SASU A NET RENOVATION, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de : 303 469 euros.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de : Travaux façades, isolation.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à : 294 647 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Achats de matières premières et autres approvisionnements	90 594 euros
- Rémunération du personnel	95 697 euros
- Autres charges externes	61 038 euros
- Charges sociales	44 143 euros

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 3 938 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 939 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 938 euros
Report à nouveau	3 938 euros

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent aucune charge de caractère somptuaire ni de dépense du relevé des frais généraux exclue des charges déductibles fiscalement.

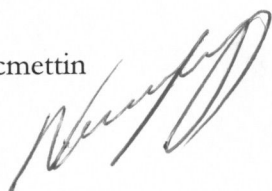
CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Le Président déclare qu'aucune convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

A Uffholtz le : 13 juin 2022

Le Président,

Monsieur YESILKAYA Necmettin



A NET RENOVATION

Société par actions simplifiée à associé unique

au capital de 1 000 Euros

Siège social : 29 rue de Soultz - 68700 UFFHOLTZ

Siret : 801 941 261 00035 - RCS Mulhouse

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022

1° RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 mars 2022, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au président quitus de sa gestion pour ledit exercice.

2° RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 938 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 938 euros
Report à nouveau	3 938 euros

Conformément aux dispositions de l'article 158, 3-2° à 4° du Code Général des Impôts, l'associé est informé que les distributions bénéficient d'une réfaction de 40 % en termes d'imposition personnelle sur le revenu.

Selon l'article L.136-7-1-1° du code de la Sécurité Sociale, un dividende net sera mis en paiement après déduction des prélèvements sociaux au taux de 17.50%.

3° RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur YESILKAYA Necmettin et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du nouveau code de commerce.

4° RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Uffholtz, le 30 juin 2022

Le Président,

Monsieur YESILKAYA Necmettin

